

**Relevé de décisions du Conseil d'Administration de l'Université Polytechnique Hauts-De-France**  
**Séance du 27 juin 2024**

**Étaient présents ou représentés :**

Président du conseil d'administration	<b>ARTIBA Abdelhakim</b>
Personnalités extérieures :	<b>SAYDON Laurence</b> <b>Ho Ba Tho Marie Christine</b>
Collège A des professeurs des universités	<b>DUBAR Laurent</b> <b>DUQUENNOY Marc</b> <b>FERGOMBÉ Amos</b> <b>LAGAE Véronique</b> <b>LAUBER Jimmy</b> <b>MARCAL DE OLIVEIRA Kathia</b>
Collège B des autres enseignants chercheurs et enseignants	<b>ALPHONSE TILLOY Isabelle</b> <b>MAATI Christine</b>
Collège des personnels de Bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé Biatss	<b>LESUEUR Denis</b> <b>MEUNIER Gregory</b> <b>WIART Karine</b>
Collège des Usagers	
Membres de droit	<b>Monsieur le représentant de Madame la Rectrice de l'Académie de Lille</b> <b>Monsieur le Directeur général des services</b> <b>Madame l'agent comptable</b>
Membres invités	<b>HARMAND Souad Vice-présidente du conseil d'administration</b> <b>VARAGO Manuel, pour compte rendu</b>
Ont donné pouvoir	<b>NACEUR Hakim à FERGOMBÉ Amos</b> <b>ENJALBERT Simon à DUQUENNOY Marc</b> <b>DUBOIS Philippe à DUBAR Laurent</b> <b>Mixe Philippe à LAGAE Véronique</b> <b>ASSE Abdallah à MARCAL de OLIVEIRA Katia</b> <b>ABDOUNE Rédoine à LESUEUR Denis</b>
excusés	<b>DUBOIS Philippe</b> <b>LEBAS Nathalie</b> <b>MIXE Philippe</b> <b>NACEUR Hakim</b> <b>ENJALBERT Simon</b> <b>Madame l'agent comptable</b>

Monsieur le Président du conseil d'administration accueille les conseillers au site de Ronzier à 14h 30.

Monsieur le Président ouvre la séance et donne lecture des pouvoirs.

Le quorum étant atteint, la séance du conseil débute à 14h 45.

## MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Président demande au conseil de bien vouloir ajouter à l'ordre du jour :

- Recours à la centrale d'achat pour les projets de recherches au titre du programme INTERREG ;
- Droits d'inscription au diplôme d'université « Préparation mentale et coaching » ;
- Droits d'inscription au diplôme d'université « Dynamiques responsables en santé »
- Règles relatives au cumul entre des heures complémentaires d'enseignement et des responsabilités particulières.

### Décision

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix les ajouts à l'ordre du jour.**

**Pour : 20 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0**

## RELEVÉS DE DÉCISIONS DES SÉANCES DU 14 MARS 2024 ET DU 23 MAI 2024

Monsieur le Président présente les relevés des séances.

### Décision

En l'absence de remarques, **le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix les relevés des décisions des séances du 14 mars 2024 et du 23 mai 2024.**

**Pour : 20 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0**

## DROITS D'INSCRIPTION AU DIPLÔME D'UNIVERSITÉ « DYNAMIQUES RESPONSABLES EN SANTÉ ».

Monsieur le Président donne la parole au responsable pédagogique du projet. Le diplôme a pour objectif d'élaborer une offre de formation à destination de ses professionnels du Centre Hospitalier de Valenciennes. L'objectif de la formation est de contribuer à l'acculturation des agents du CHV au développement durable et à la Responsabilité Sociale des entreprises.

Les droits d'inscription annuels sont de 2 620 euros. La formation ouvre si le nombre d'inscription minimum est de 15 étudiants.

### Décision

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le montant des droits d'inscription du diplôme.**

**Pour : 20 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0**

## CHARTRE DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE LICENCE PLURIDISCIPLINAIRE PROJET PERSONNEL

Monsieur le Président donne la parole au responsable pédagogique du projet qui présente la charte ayant pour objet de définir les droits et les obligations à l'utilisation des outils numériques de la licence pluridisciplinaire projet personnel sportif de haut niveau.

### Décision

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix la charte relative aux droits de propriété intellectuelle dans le cadre de la diffusion pédagogique et de cours en ligne de la Licence Pluridisciplinaire Projet Personnel, sportifs de haut niveau.**

**Pour : 20 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0**

### RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2022

Monsieur le Président donne la parole au porteur du projet qui présente le rapport social. L'accent est mis sur les nouveautés : sommaire dynamique, un chapitre hygiène et sécurité au travail enrichi, deux nouveaux chapitres : action sociale et dialogue social ; des comparaisons nationales et par année, et enfin de nouveaux indicateurs.

### Décision

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le rapport social unique 2022.**

**Pour : 20 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0**

### BUDGET RECTIFICATIF

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Directeur général des services. Il présente les éléments suivants :

- Diminution des recettes à rattacher en prévision d'encaissement de - 1 141 419 €, en raison principalement de la baisse des contrats de recherche et hors recherche et à une à une reprogrammation budgétaire des encaissements liés à l'opération de travaux du bâtiment Espace Polyvalent.
- Augmentation des Autorisations d'engagement+ 840 293 € en dépenses de fonctionnement au titre des maintenances et travaux de réaménagement des bâtiments relevant de la section de fonctionnement, et + 1 787 933 € de crédits de paiement ;
- Diminution des crédits de Personnel de - 75 600 € en raison de la baisse des contrats Recherche et hors Recherche.
- Diminution des crédits d'investissement de - 226 504 € en autorisation d'engagement et de - 2 758 504 € en crédits de paiement en lien pour partie à la bascule de certaines dépenses prévues initialement en investissement vers le fonctionnement mais aussi et surtout le décalage dans le temps, en 2025, des engagements pour les travaux liés au bâtiment Carpeaux.

### En synthèse :

Une baisse du résultat prévisionnel- 619 850 €

Une baisse de la Capacité d'autofinancement - 619 850 € pour se fixer à 2 430 151 € contre 3 050 001 € au BI 2024

Un apport au Fond de roulement de 1 045 762 € diminuant le prélèvement prévu au BI 2024 et fixant ce prélèvement à 4 347 717 € après rectificatif contre 5 393 479 € au budget initial

Un déficit du solde budgétaire s'accroissant de 95 248 € pour se fixer à - 6 341 441€ avec un effet négatif sur la trésorerie.

Le niveau de trésorerie estimé est égal à 9,5 millions d'euros soit environ 32 jours de fonctionnement à court terme.

Le niveau de trésorerie projeté à N+3, est égal à 27,3 Ms € (niveau final estimé fin 2024) – 17,8 Ms € (opérations pluriannuelles en cours) - 4,7 Ms € (opération Herbin), soit 4,8 millions d'euros, soit environ 16 jours de fonctionnement

### Décision

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le budget rectificatif n°1.**

**Pour : 20 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0**

### CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYENS AVEC L'INSA

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Directeur général des services. Il présente un avenant ayant pour objet la prolongation de la convention sur l'année 2024.

### Décision

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix l'avenant.**

**Pour : 20 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0**

### ANNEXE BUDGÉTAIRE DE LA CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYENS AVEC L'INSA

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Directeur général des services. Il présente l'annexe budgétaire de la convention.

#### Éléments prévus dans la COM 2024

	Total COM 2023	Réalisation		
		Total COM 2024	dont Flux à réaliser	dont Flux réalisés
Participation de l'INSA HDF pour l'utilisation des services partagés sur les recettes FA et FC	1 416 459 €	1 821 795 €	1 515 249 €	306 546 €
Transfert à l'UPHF de la CVEC des étudiants dont l'inscription principale est réalisée à l'INSA HDF	92 474 €	144 888 €	144 888 €	
Païement des prestations reprographie, téléphone, courrier et magasin	75 098 €	68 558 €	68 558 €	
Participation de l'INSA HDF au financement des modules polytechnique et d'ouverture 2022-2023	126 853 €	125 000 €	125 000 €	
<b>Sous-Total 1</b>	<b>1 710 884 €</b>	<b>2 160 241 €</b>	<b>1 853 695 €</b>	<b>306 546 €</b>

#### Éléments particuliers de l'INSA Hauts-de-France vers l'UPHF

Fonctionnement 916 payé par l'UPHF pour l'INSA HDF	11 151 €	5 644 €	5 644 €	
Groupe spécifique Ingénieur Master Management				

et Administration des entreprises pris en charge par l'UPHF	74 375 €	66 767 €	66 767 €	
Compensations de services 2023-2024 et régulier 2022-2023	60 627 €		0 €	
Droits d'inscription SCD	68 340 €	34 102 €	34 102 €	
MS payée 916 sur l'UPHF pour l'INSA	36 379 €	106 252 €	106 252 €	
Participation Colloque	2 720 €	0 €	0 €	
MastereSystèmes de Transports Ferroviaires et Urbains	11 805 €	0 €	0 €	
Participation augmentation des fluides	156 339 €	39 207 €	39 207 €	
<b>Sous-Total 2</b>	<b>421 736 €</b>	<b>251 972 €</b>	<b>251 972 €</b>	<b>0 €</b>

#### **Eléments particuliers de l'UPHF vers l'INSA Hauts-de-France**

Recettes Hestim 915	41 015 €	47 395 €	47 395 €	
Recettes Licence Otique 916	24 636 €	18 000 €	18 000 €	
Recettes (FA-FC) sur l'UPHF pour l'INSA	802 483 €	692 300 €	692 300 €	
Compensations de services 2022-2023	0 €	41 109 €	41 109 €	
RIPEC 2 payé sur l'INSA	20 768 €	86 170 €	86 170 €	
Taxe apprentissage 916 à reverser		62 718 €		
Participation frais déplacements Cambrai	7 093 €	8 845 €	8 845 €	
<b>Sous-Total 3</b>	<b>895 995 €</b>	<b>956 537 €</b>	<b>893 819 €</b>	<b>0 €</b>

<b>Montant de la COM de l'INSA Hauts-de-France vers l'UPHF (ST 1 + 2 - 3)</b>	<b>1 236 625 €</b>	<b>1 455 676 €</b>	<b>1 211 848 €</b>	<b>306 546 €</b>
---	--------------------	--------------------	--------------------	------------------

#### Décision

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix l'annexe financière.**

**Pour : 20 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0**

#### **TARIFS DE LOCATION DU BÂTIMENT INSTITUT DES MOBILITÉS ET DU TRANSPORT DURABLE-IMTD**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Directeur général des services. Il présente les tarifs actualisés de location du bâtiment avec prestations associés. Il précise que l'université reprend ainsi les activités de l'association Transalley.

## Tous les tarifs s'entendent en HT - Application de la TVA à taux normal

capacité	salle	JOURNÉE			DEMI-JOURNÉE			équipement de base fourni
		Non partenaire	partenaire	Composante uphf	Non partenaire	partenaire	Composante uphf	
jusqu'à 400 (sans mobilier)	<b>FORUM</b>	1 550,00 €	1 200,00 €	400,00 €	885,00 €	680,00 €	260,00 €	8 tables hautes avec plateau 70x70 rabattable, 10 chaises hautes pour 1 place, 5 poufs 2 places, 1 vidéo-projection + écran / plateau-scène, pot plante artificielle
196 (tribune) 260 au sol sans mobilier, tribune repliée	<b>AUDITORIUM</b>	1 700,00 €	885,00 €	400,00 €	945,00 €	550,00 €	260,00 €	gradin rétractable 196 places, scène escamotable, vidéo-projection micros HF, micros serre-tête
	usage repliée et / ou instal de chaises, supplément de	200,00 €	150,00 €	-	200,00 €	150,00 €	-	pupitre + 2 cois de cygne, 5 micros conférencier, tables pour scène
	cabines de traduction (à compléter par un système exhaustif) - Option à ajouter	200,00 €	100,00 €	-	200,00 €	100,00 €	-	chaises assises noires pour la scène poufs 1 ou 2 places pour scène canapé 2 pl / fauteuil 1 place pour la scène
	<b>CREATIO CONCILIO</b>	700,00 €	415,00 €	180,00 €	440,00 €	350,00 €	120,00 €	40 chaises tablettes à roulettes OU 19 chaises, 10 Tables réunion 70x140, Tableau Paperboard Ecran de diffusion, 2 Tables hautes, 5 Chaises hautes, micros tables ou système son speaker unique
23	<b>CREATIO</b>	525,00 €	400,00 €	110,00 €	265,00 €	220,00 €	80,00 €	23 Chaises tablette à roulettes 1 Table haute 5 Chaises hautes Tableau Paperboard Vidéo-projection
19	<b>CONCILIO</b>	525,00 €	400,00 €	110,00 €	265,00 €	220,00 €	80,00 €	19 chaises 10 Tables réunion 70x140 Tableau Paperboard Ecran de diffusion
	<b>LEXICA</b>	330,00 €	250,00 €	140,00 €	230,00 €	180,00 €	80,00 €	
23	<b>IMMERSIO</b>	935,00 €	680,00 €	180,00 €	510,00 €	425,00 €	120,00 €	utilisation VP 3D mise à dispo logiciel 2 tables Pupitre + mic lunettes en option
	utilisation équipement 3D/ tracking (option à ajouter)	400,00 €	300,00 €	100,00 €	300,00 €	200,00 €	80,00 €	
	<b>LABORATORIUM</b>	500,00 €	350,00 €	180,00 €	350,00 €	250,00 €	150,00 €	
80 debout à 50 assis	<b>AGORA (et patio si beau temps)</b>	550,00 €	380,00 €	-	430,00 €	355,00 €	-	espace restauration équipé de tables hautes + chaises hautes tables basses et chaises, bar
	avec cuisine, supplément de	200,00 €	100,00 €	-	150,00 €	90,00 €	-	avec patio : Agora + équipements cuisine + mobilier patio

## REMISES

partenaires jusque 50%

non partenaires jusque 30%

## Sont partenaires

Les entreprises du Technopôle Transalley

Les entreprises ou structures partenaires de

l'UPHF ou de l'INSA HdF

**TARIFS DE LOCATION - IMTD -  
SECURITE / MENAGE**

**Tarifs exonérés de TVA**

**MÉNAGE - UPHF**

Salle	Coût forfaitaire TTC/ UTILISATION DES ESPACES	SAMEDI, DIMANCHE JOUR FERIÉS
Agora	35,00 €	63,00 €
Auditorium	50,00 €	90,00 €
Concilio	15,00 €	27,00 €
Creatio	15,00 €	27,00 €
creatio concilio	25,00 €	45,00 €
Forum	50,00 €	90,00 €
Immersio	25,00 €	45,00 €
Laboratorium	25,00 €	45,00 €
Lexica	25,00 €	45,00 €

**Tarif HORAIRE, MÉNAGE**

- En semaine du lundi au samedi entre 06h et 21h : 33.38 €HT/h
- Dimanche entre 06h et 21h : 33.38 €HT/h
- Jour Férié entre 06h et 21h : 45.50 €HT/h
  
- En semaine du lundi au samedi entre 21h et 06h : 45.50 €HT/h
- Dimanche entre 21h et 06h : 45.50 €HT/h
- Jour Férié entre 21h et 06h : 72.82 €HT/h

**SM3:U28ECURITE - UPHF** facture client TTC / h

	<b>ADS</b>	
<b>Tarif Semaine</b>	Jour	23,00 €
	Nuit	25,00 €
<b>Tarif samedi, dimanche</b>	Jour	25,00 €
	Nuit	28,00 €
<b>Tarif jour Férié</b>	Jour	45,00 €
	Nuit	50,00 €
	<b>SSIAP 1</b>	
<b>Tarif Semaine</b>	Jour	24,00 €
	Nuit	26,00 €
<b>Tarif samedi, dimanche</b>	Jour	26,00 €
	Nuit	28,00 €
<b>Tarif jour Férié</b>	Jour	47,00 €
	Nuit	51,00 €
	<b>SSIAP 2</b>	
<b>Tarif Semaine</b>	Jour	28,00 €
	Nuit	30,00 €
<b>Tarif samedi, dimanche</b>	Jour	30,00 €
	Nuit	34,00 €
<b>Tarif jour Férié</b>	Jour	55,00 €
	Nuit	61,00 €
	<b>SSIAP 3</b>	
<b>Tarif Semaine</b>	Jour	42,00 €
	Nuit	46,00 €
<b>Tarif samedi, dimanche</b>	Jour	46,00 €
	Nuit	51,00 €
<b>Tarif jour Férié</b>	Jour	84,00 €
	Nuit	93,00 €
	<b>Maitre</b>	
<b>Tarif Semaine</b>	Jour	27,00 €
	Nuit	29,00 €
<b>Tarif samedi, dimanche</b>	Jour	29,00 €
	Nuit	32,00 €
<b>Tarif jour Férié</b>	Jour	53,00 €
	Nuit	58,00 €
MM12:V38		

# TARIFS - IMTD

## matériels et autres prestations

Tous les tarifs s'entendent en HT - Application de la TVA à taux normal

client privé

client Composante UPHF

### MATÉRIEL

	Journée	demi-journée	Journée	demi-journée
Ecran sur roulettes 70"	120,00 €	120,00 €	- €	- €
Ecran sur roulettes 55"	120,00 €	150,00 €	- €	- €
Ecran encloisonné (habillage à prévoir) 55"	150,00 €	150,00 €	- €	- €
Pupitre tactile 22" (internet possible)	150,00 €	150,00 €	- €	- €
Utilisation rotonde vidéo (affichage dynamique)	500,00 €	350,00 €	- €	- €
VP mur ou scène Forum (si non compris dans	300,00 €	200,00 €	- €	- €
Ecran extérieur piste	350,00 €	280,00 €	- €	- €
Sono mobile + micros	150,00 €	100,00 €	- €	- €
casque de RV pour événement	100,00 €	80,00 €	- €	- €
Utilisation d'un plateau tournant avec	300,00 €	250,00 €	- €	- €
Usage panneau extérieur pour bache entrée	250,00 €			
IMTD (impression par nos soins = +220€) 1				
1 jour	100,00 €			

### PRESTATIONS

Visio simple audito	400,00 €		150,00 €	
Visio Creatio concilio + micros	250,00 €		150,00 €	
Visio + stream 1 cam Audito			sur devis du prestataire extérieur	
Visio + stream +réal Audito			sur devis du prestataire extérieur	
Stream 1 cam plan fixe			sur devis du prestataire extérieur	
Captation Auditorium 1 cam plan fixe	300,00 €			200,00 €
Captation auditorium 3 Caméras Titrages + intros et outrow fournis par IMTD	1 500,00 €	1 000,00 €	500,00 €	300,00 €
AFTERMOVIE Prises de vues diverses durant l'évènement + interviews d'acteurs de l'évènement POST-PRODUCTION 1 vidéo rétrospective - Durée : de 5 à 10 min Titrage et habillage basé sur charte de l'évènement	1800,00 €	1560,00 €	1800,00 €	1560,00 €
Tournage extérieur pour entreprises en vue d'un événement à l'IMTD	1800,00 €	1560,00 €	1800,00 €	1560,00 €
Présence le jour de l'évènement d'un personnel IMTD pour une prestation	400,00 €	250,00 €	"mé	

### COCKTAIL EN FORUM

Installation de la salle gérée par l'IMTD: forfait 300€ Traiteur géré par l'IMTD: tarif du traiteur + 20%  
Traiteur géré par le client : tarif classique de la location du forum (-40% si utilisation du demi forum)

### RH

Forfait assistant logistique demi-journée 4h	126,00 €	84,00 €
Forfait assistant logistique journée 8h	252,00 €	168,00 €
régisseur supp.	500,00 €	500,00 €

### STANDS (RH incluses)

*6m2/Cloisons non rigides/ A table, 4 chaises/Arrivée	option 1 > Stands réalisés par l'équipe de l'IMTD	
jusque 15 stands, coût HT/stand	150,00 €	tarif forfaitaire
à partir de 15 stands, coût HT/stand	125,00 €	70,00€ > si stands reloués par une composante 35,00€ >
à partir de 30 stands, coût HT/stand	100,00 €	si stands non reloués par une composante
	option 2 > Stands pros loués	
	sur devis du prestataire extérieur	

MOBILIER	
30,00 €	
6,00 €	
40,00 €	
25,00 €	
30,00 €	
15,00 €	
25,00 €	
80,00 €	
50,00 €	
35,00 €	
15,00 €	
5,00 €	
10,00 €	
4,00 €	
table haute rabattable 70x70	
chaise haute	
ensemble table haute + 3 chaises	
table 70x70	
table 70x140	
pouf 1 place	
pouf 2 places	
canapés 2pl	
fauteuils	
table haute rectangulaire 120x50	
table basse ronde	
chaise blanche	
cloisons acoustiques mobiles	
panneau signalétique sur pied, A3	

### Décision

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix les tarifs de location du bâtiment IMTD.**

**Pour : 20 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0**

### SORTIE DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL

Monsieur le Président donne la parole à madame la Vice-présidente du conseil d'administration. Elle présente la réponse de l'établissement aux recommandations expresses formulées par le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur pour la sortie de l'expérimentation et la pérennisation en Grand Établissement.

1 : Renforcer la place de l'INSA HdF et de son directeur dans les instances de décision et de pilotage de l'établissement

2 : Renforcer la place de l'ESAC de Cambrai et de sa directrice dans les circuits de décision et accroître la participation de cette école d'art aux missions du futur Grand Établissement

3 : Évaluer et reconsidérer le rattachement de l'offre de formation en Staps à l'Insa, sa place actuelle n'étant pas en cohérence avec les formations dispensées par cette école d'ingénieurs, par la mise en place d'une structure originale.

Le dossier est composé des éléments suivants

- statuts UPHF
- Statuts INSA
- contrat d'objectifs et de moyens INSA
- contrat d'objectifs et de moyens ESAC
- note stratégique UPHF
- Note stratégique INSA
- Création Institut des Transversalités, des sports et de la santé
- projet de statuts Institut des Transversalités, des sports et de la santé
- règlement intérieur du comité social d'administration
- comptes rendus bureau de la recherche
- comptes rendus bureau de la formation
- organigramme INSA

### Décision

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le dossier pour la sortie de l'expérimentation.**

**Pour : 20 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0**

### DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE POLYTECHNIQUE.

Monsieur le Président propose au conseil la nomination des personnalités suivantes au comité d'orientation stratégique, dans l'objectif de redéfinition des mandats dans le cadre du nouvel établissement.

Membres
HOLLE Véronique BRACHET Xavier PENNEL Patrice
BARIL Olivier DI RUPO Elio DAURIER Romaric POMEROL Jean Charles BIONDO Luciano
DELAUNAY Rodolphe SALVI Nicolas DUBOIS Philippe MAURINCOMME Éric.

Le Président du comité est monsieur Jean-Charles POMEROL

### Décision

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix la proposition du Président.**

**Pour : 20 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0**

## **CUMUL D'HEURES COMPLÉMENTAIRES D'ENSEIGNEMENT AVEC DES RESPONSABILITÉS PARTICULIÈRES**

Monsieur le Président propose au conseil d'adopter une règle relative au service d'enseignement des enseignants chercheurs et enseignants :

Interdiction de cumuler un double service d'enseignement (déterminé pour les enseignants chercheurs et enseignants selon les obligations d'enseignement statutaires de référence) avec des responsabilités administratives ou pédagogiques pouvant ouvrir droit à des indemnités particulières.

Les responsabilités sont déterminées par le Président de l'Université après consultation des directeurs de composantes de formation.

Elles sont diffusées à l'ensemble des personnels concernés.

### **Décision**

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le dispositif.**

**Pour : 20 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0**



Publication 1 mois (int/ext selon le type de recrutement) Organisation du recrutement (voir procédure de recrutement)

**Décision**

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix les conditions de recrutement et de rémunération des agents contractuels.**

**Pour : 20 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0**

**INDEMNITÉS DE FONCTIONS, DE SUJÉTIONS ET D'EXPERTISES IFSE**

Monsieur le Président donne la parole au Directeur Général des Services qui présente le nouveau régime indemnitaire applicable au 1er janvier 2024.

Il précise que cela fait suite à la revalorisation précédente des catégories B et C. Ici, le but de revaloriser les catégories A pour atteindre l'objectif cible de 2027.

CATEGORIES	FILIERES		2024		Valeurs de réf 2027		ITRF CORPES	GROUPES	MONTANT S MENSUE LS	MONTANT S MENSUE S DNUM	REVALORI SA TION	Valeurs de réf 2027	BIBLIOTHEQUES CORPES	GROUP ES	MONTANT S MENSUE S	REVALORISATIO N	Valeurs de réf 2027																														
	AENES	CORPES	MONTANT S MENSUE S	REVALORI SA TION	MONTANT S MENSUE LS	MONTANT S MENSUE S DNUM												REVALORI SA TION	Valeurs de réf 2027																												
A	AENES	CORPES	G0	1250			IGR	G0	1250	1320			CONSERVATEURS	G0	1250																																
																		ATTACHES D'ADMINIST.	G1	1 050,00	60,00	1 119,00	60,00	1 119,00	G1	1 050,00	1	60,00	1152																		
																			G2	890	60,00	1 015,00	60,00	1 015,00	G2	890	890	60,00	868																		
																			G3	705	40,00	743,00	50,00	868,00	G3	820	890	30,00	743																		
																			G4	630	30,00	625,00																									
																		B	AENES	CORPES	G1	705			IGE	G1a	1050	60	60,00		BIBLIOTHECAIRES	G1	780	0,00	743												
																																				ASSISTANTS	G2	630	30,00			G2	695	30,00	625		
																																					SAENES	G1	520	30,00	465,00	30,00	522,00	G1	520	520	30,00
																																				G2		480	20,00	458,00	20,00	458,00	G2	480	480	20,00	458
																																				ADJENES		G3	450	20,00	433,00	20,00	433,00	G3	450	705	20,00
G2	300	10,00	287,00	10,00	287,00	G2	300	300	10,00	287																																					
C	ADJENES	CORPES	G1	330	20,00	290,00	ATRF	G	330		20,00	290,00	MAGASINIER	G1	330	20,00	290																														
																		G2	300	10,00	287,00	10,00	287,00	G2	300	10,00	287																				

### Décision

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le régime indemnitaire IFSE.**

**Pour : 20 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0**

### NOMBRE D'INSCRIPTION EN THÈSE

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur de l'École doctorale.

Il explique que « La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche ».

L'application de cette disposition au sein de l'École doctorale Polytechnique implique que le doctorant doit procéder au moins à trois inscriptions administratives, sur une période minimum de 24 mois.

### Décision

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le dispositif.**

**Pour : 20 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0**

### RECOURS À UNE CENTRALE D'ACHAT

Monsieur le Président donne la parole à monsieur Olivier BLAREAU, assistant au montage et à la gestion de projet de recherche de la Direction de la recherche et de la valorisation, qui demande au conseil l'autorisation d'adhérer à la centrale d'achat pour le contrôle de premier niveau dans le cadre des projets de recherche acceptés au programme INTERREG VI financés par le FEDER 2021-2027.

### Décision

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le dispositif.**

**Pour : 20 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0**

### DROITS D'INSCRIPTION AU DIPLÔME D'UNIVERSITÉ « PRÉPARATION MENTALE ET COACHING »

Monsieur le Président donne la parole à monsieur Sébastien MALAPEL, porteur du projet, qui présente le dispositif pédagogique du diplôme et les droits d'inscription annuels de 2 960 euros.  
La formation ouvre si le nombre d'inscription minimum est de 34 étudiants.

### Décision

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix les droits d'inscription du diplôme.**

**Pour : 20 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0**

**BILAN DU SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION.**

Monsieur le Président donne la parole à madame la directrice du service commun de la documentation qui présente le bilan du service pour l'année 2023. Elle souligne que L'année 2023 est l'année de lancement d'une profonde réorganisation de la structure documentaire et de la réforme du système d'information documentaire..

**Décision**

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le bilan du service.**

**Pour : 20 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0**

En l'absence d'autres questions, Monsieur le Président remercie l'ensemble des membres et lève la séance à 18h00.

Le 28 aout 2024

Le Président de l'Université,

Professeur Abdelhakim ARTIBA

